

Annexes Etude d'Impact – fichier informatique 4.16

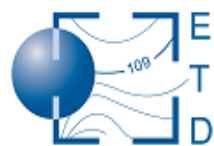
## **SEPE Les Mottes & Les Havettes**

Annexe 6 – CONSULTATIONS

SEPE LES MOTTES  
SEPE LES HAVETTES

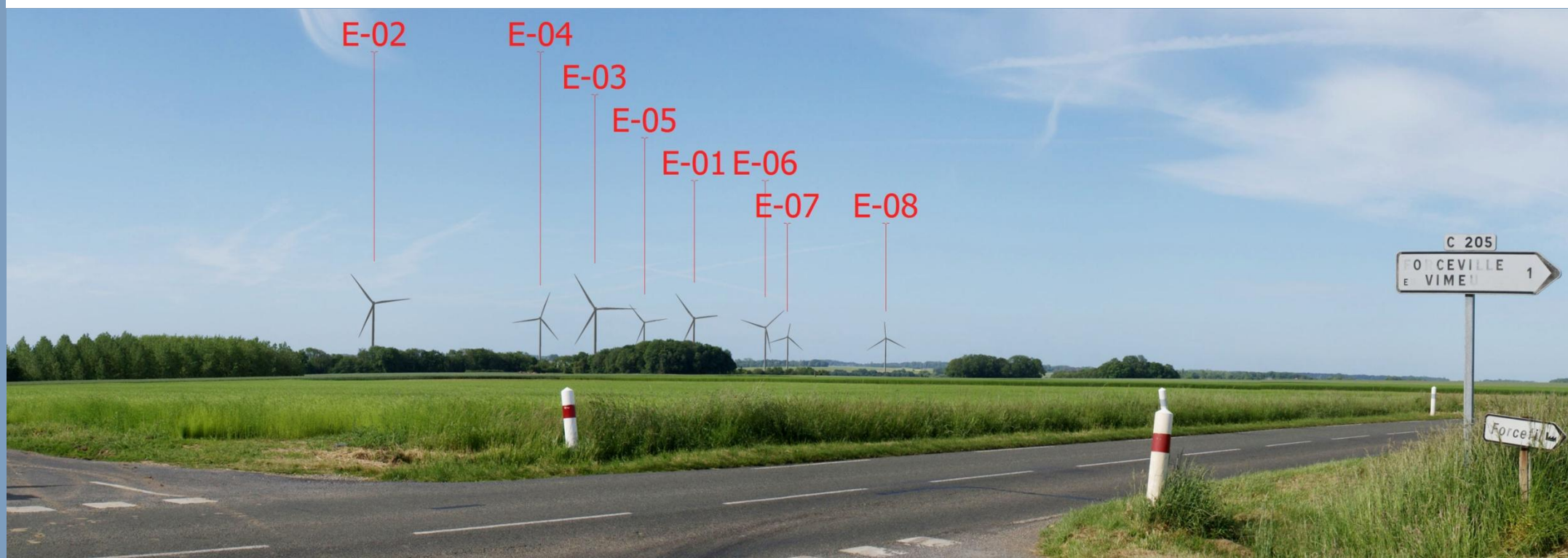
DOSSIER DE  
DEMANDE  
D'AUTORISATION  
D'EXPLOITER

PIECE 4  
ANNEXE 6  
REPONSES AUX  
CONSULTATIONS



énergies et territoires développement

**OSTWIND**



**PROJET EOLIEN de la Communauté de Communes de la Région de Oisemont  
Communes de Cannessières, Fontaine-le-Sec et Aumâtre (80)  
ETUDE D'IMPACT – ANNEXE 6 – REPONSES AUX CONSULTATIONS  
DECEMBRE 2015**

**ETD Brest**

Pôle d'innovation de Mescoat  
29800 LANDERNEAU  
Tél : +33 (0)2 98 30 36 82  
Fax : +33 (0)2 98 30 35 13

**ETD Amiens**

4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY  
Tél/Fax : +33 (0)3 22 46 99 07

**ETD Roanne**

Télépôle - 27, rue Langénieux  
42300 ROANNE  
Tél : +33 (0)4 77 23 78 20  
Fax : +33 (0)4 77 23 78 46



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS



COMMANDEMENT DE  
LA DÉFENSE AÉRIENNE ET DES  
OPÉRATIONS AÉRIENNES

Zone aérienne de défense Nord  
Section environnement aéronautique  
Dossier suivi par :  
- Cal Katalin Pirrault,  
- Lcl Jean-François Touzalin.

Paris, le **08 juin 2011**  
N°49269/DEF/CDAOA/GATN

Le général de division aérienne  
Patrick Charaix  
commandant en second du CDAOA  
et général adjoint territoire national  
au général commandant la défense  
aérienne et les opérations aériennes  
75509 Paris Cedex 15

à  
Monsieur le directeur de la société  
Ostwind International SAS  
1 rue de Berne  
Espace Européen de l'entreprise  
67300 Schiltigheim

**OBJET** : projet éolien dans le département de la SOMME (80).

**REFERENCES** : a) votre lettre du 19 avril 2011, (C. C.de OISEMONT),  
b) décret du 18 mai 2011 portant délégation de signature<sup>1</sup>,  
c) circulaire et arrêté du 25 juillet 1990 relatifs aux installations dont  
l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes  
aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation<sup>2</sup>,  
d) arrêté du 13 novembre 2009 relatif à la réalisation du balisage des  
éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes  
aéronautiques<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Référence : NOR DEF D 1110503 D  
<sup>2</sup> Références : NOR EQU A 9000 474 A et NOR EQU A 9000 475 C  
<sup>3</sup> Référence : NOR DEV A 0917931 A



Zone aérienne de défense Nord – Section environnement aéronautique – BP 29 – 37130 CINQ MARS LA PILE  
Tél : 02 47 96 19 92 – PNIA : 811 924 27 92 – Fax : 02 47 96 28 16  
Email : envaero.zad-nord.ba927@inet.air.defense.gouv.fr

Monsieur le directeur,

Après consultation des différents organismes de la Défense concernés par votre projet éolien sur les communes de FORCEVILLE-EN-VIMEU, WOIREL, AUMATRE, OISEMONT, CANNESIERES, MOUFLIERES, FONTAINE-LE-SEC et FRETTECUISSÉ (80) transmis par courrier de référence, j'ai l'honneur de vous informer que la Défense émet un avis favorable à sa réalisation.

Cependant, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, vous devrez prévoir un balisage "diurne et nocturne" conformément à l'arrêté de dernière référence. En conséquence, vous devrez vous adresser à la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord située à ORLY (94) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Cet avis reste valable dès lors qu'aucune évolution, notamment d'ordre réglementaire ou aéronautique, ne modifie l'environnement ou l'utilisation de l'espace aérien dans la zone concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de la Défense et par délégation



**COPIES :**

- Monsieur le directeur  
de la sécurité de l'aviation civile Nord  
Orly Sud 108  
94396 ORLY AEROGARE CEDEX
- Monsieur le délégué militaire départemental  
34 rue de l'Amiral Courbet  
B.P. 2710  
80027 AMIENS CEDEX
- Archives ZAD Nord (BR 509)



Zone aérienne de défense Nord – Section environnement aéronautique – BP 29 – 37130 CINQ MARS LA PILE  
Tél : 02 47 96 19 92 – PNIA : 811 924 27 92 – Fax : 02 47 96 28 16  
Email : envaero.zad-nord.ba927@inet.air.defense.gouv.fr



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

**GROUPEMENT GESTION DES RISQUES**

Amiens, le 24 JAN 2014

**SERVICE PREVISION**

Bureau Défense Extérieure

Tél. : 03.64.46.17.33

Le Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de Secours

à

Madame Carole PIEDVACHE  
Chargée d'étude  
ETD  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

**N/Réf :** JPD/AG/2014-013

Madame,

Par transmission reçue dans mes services le 14 janvier 2014, vous sollicitez l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours au sujet d'un projet d'implantation de parc éolien sur les communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumâtre et Fontaine le sec.

Aussi, je vous informe que j'adresse une copie de votre courrier à la Préfecture de la Zone de Défense Nord, et plus particulièrement au service des Systèmes d'Information et de Communication, chargé d'étudier, tout particulièrement, l'impact des projets éoliens sur les fréquences radio électriques propres au ministère de l'intérieur.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Colonel Marc DEHEDIN

**Copie :**

- Préfecture de la Somme – Bureau de l'Administration Générale et de l'Utilité Publique

DIRECTION DÉPARTEMENTALE - 7, Allée du Bicêtre - B.P. 2606 - 80026 AMIENS Cedex 1 - Tél. : 03 64 46 16 00 - Fax : 03 64 46 16 16



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Le préfet délégué  
pour la défense et la sécurité

Service de zone  
des systèmes d'information  
et de communication

Affaire suivie par :  
Christophe MAGNALDI  
Tél : 03 20 08 10 28

[christophe.magnaldi@interieur.gouv.fr](mailto:christophe.magnaldi@interieur.gouv.fr)

SZSIC/DRM/n° 14- 00116

Lille, le 28 janvier 2014

Madame,

Par correspondance du 14 janvier 2014, vous avez soumis une demande de consultation auprès du SDIS de la Somme sur le risque de perturbations que l'installation d'un parc éolien pourrait générer à l'encontre de ses activités.

Le projet concerne l'installation d'un parc éolien sur les communes de OISEMONT, CANNESIERES, MOUFLIERES, AUMATRE et FONTAINE-LE-SEC (80).

Le service de zone des systèmes d'information et de communication (S.Z.S.I.C.) de LILLE gère, pour la zone de défense Nord, les servitudes radioélectriques se rapportant aux centres de réception radioélectriques exploités et contrôlés par le Ministère de l'intérieur. À ce titre, nous avons examiné votre projet que le SDIS de la Somme nous a transmis le 24 janvier 2014.

D'après la carte de situation fournie, la zone faisant l'objet de l'étude en vue de l'implantation du parc éolien n'est pas concernée par les servitudes radioélectriques relevant de notre compétence.

Je donne donc un avis favorable à l'objet de la présente consultation.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Guy SYOEN

ETD, Agence Nord  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

À l'attention de Mme Carole PIEDVACHE  
Chargée d'étude

Adresse postale SZSIC : 27 rue Jacquemars Giélee - 59000 LILLE  
Adresse administrative : Préfecture du Nord - 59039 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 20 30 59 59 - Courriel : [szsic59-lille@interieur.gouv.fr](mailto:szsic59-lille@interieur.gouv.fr)

**Carole Piedvache**

---


**De:** PHILIPPE Joelle [joelle.philippe@intra.def.gouv.fr]  
**Envoyé:** mardi 3 juin 2014 15:47  
**À:** 'carole.piedvache@etd-energies.fr'  
**Objet:** Parc éolien dans le département de la Somme

Bonjour,

Suite à votre courrier du 2 juin 2014 relatif à l'implantation d'un projet éolien sur les communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumâtre, Fontaine le sec, Frettecuisse, l'USID d'Évreux vous informe qu'aucun immeuble domanial n'est situé sur ces communes et qu'elles ne sont grevées d'aucune servitude.

En vous souhaitant bonne réception

Cordialement

   	<p><b>Joëlle PHILIPPE</b></p> <p>Agent domanial Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Rennes Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense d'Evreux USID Evreux / Section Gestion du Patrimoine / Cellule Domaine (SGA/ SID/ ESID RENNES/ USID EVREUX/ SGP/ DOM) Tel.: 02 77 63 31 07 - PNIA : 811 105 31 07 - Fax : 02 77 63 31 14 Mel : <a href="mailto:joelle.philippe@intra.def.gouv.fr">joelle.philippe@intra.def.gouv.fr</a></p>
--	---

**De :** Jerome.VEYRET@ars.sante.fr [mailto:Jerome.VEYRET@ars.sante.fr]  
**Envoyé :** mercredi 13 novembre 2013 09:04  
**À :** [info@ostwind.fr](mailto:info@ostwind.fr)  
**Objet :** projet éolien Oisemont (80)

\*\* à l'attention de M Dominique EDTE \*\*

Bonjour,

Par courrier du 29/10 vous avez sollicité l'ARS pour connaître d'éventuelles servitudes sur le territoire des communes de Oisemont / Fontaine le Sec / Cannessières / Mouflières / Aumâtre pour un projet éolien sur la communauté de communes de Oisemont.

La zone d'étude pour votre projet ne se situe pas dans des périmètres de protection de captage, il n'y a donc pas de servitude particulière au titre du code de santé publique.

Avec ma meilleure considération.

**Jérôme VEYRET | Responsable du service santé environnement**  
Délégation territoriale de la Somme  
3, Bd de Guyencourt - 80 000 AMIENS  
Ligne directe : 03 22 33 54 14 |

● Agence régionale de santé (ARS) de Picardie  
52 rue Daire | 80037 Amiens cedex 1 | Standard : 03 22 970 970



SFR  
Direction Opérationnelle Nord  
5 rue Noël Pons  
92000 NANTERRE

ETD, Agence Nord  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

À l'attention de Carole PIEDVACHE

Nanterre (92), le 9 janvier 2015

**Objet : Réponse à consultation – Projet de parc éolien des communes de OISEMONT, CANNESIÈRES, MOUFLIÈRES, AUMATRE, FONTAINE-LE-SEC, FRETTECUISSÉ (Somme).**

Madame,

Suite à votre demande de servitudes concernant le projet éolien sur les communes d'OISEMONT, CANNESIÈRES, MOUFLIÈRES, AUMATRE, FONTAINE-LE-SEC, FRETTECUISSÉ, voici notre analyse.

À ce jour, votre projet n'impacte à priori pas le réseau de transmission hertzien SFR.

Vous trouverez ci-joint un plan de la zone étudiée comprenant le tracé de nos faisceaux hertziens.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE - SFR  
S.A. au capital de 3.423.265.598,40 €, 343 059 564 RCS Paris, Siret : 343 059 564 00041  
N° de TVA intracommunautaire : FR 71 343 059 564, code APE : 6120Z





ALSACIA  
83, ROUTE DU RHIN  
BP 10440  
67412 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN CEDEX

TÉL : 03 90 40 80 00  
FAX : **Votre courrier du 04.03.2014**  
N/Réf. : CRM R098407  
Affaire suivie par : Sandra LOUBIC

OSTWIND  
A l'attention de **Dominique ETDE**  
Espace Européen de l'Entreprise  
1, rue de Berne  
67300 SCHILTIGHEIM

Illkirch-Graffenstaden, le 01<sup>er</sup> avril 2014

REU LE  
- 5 AVR. 2014

**Concerne :** Votre projet de parc éolien « sur la ComCom d'Oisemont » (80)

Monsieur,

Par votre courrier en date du 04 mars 2014, vous nous avez interpellés sur les installations Bouygues Telecom situées la **Communauté des Communes d'Oisemont**, dans le département de la Somme, et ce en raison de votre projet d'implantation d'un parc éolien sur ce périmètre.

Au regard de la localisation de ce dernier, nous vous formulons **nos plus grandes réserves** quant à sa compatibilité avec nos équipements de radiotéléphonie et nos liaisons hertziennes présentes sur ce secteur.

En effet, la situation de la zone d'étude telle que transmise en annexe de votre courrier impacte le réseau de transmission de Bouygues Telecom.

La liaison hertzienne ci-après indiquée pourrait être gênée par l'obstacle visuel formé par vos machines, et le fonctionnement de notre réseau fortement perturbé :

- La liaison impactée est la suivante :

Numéro de lien	Support	Site client	Nom client	Lambert 2 E X client	Lambert 2 E Y client	Site réseau	Nom réseau	Lambert 2 E X réseau	Lambert 2 E Y réseau	Freq	Statut
FH015149	FH	T48887	Rte départ. PRES INTERSECTION RD 26 ET RD2606- CHATEU D'EAU LA VIEILLE VERRERIE 76340 SAINT-LEGER-AUX-BOIS	549420	2537610	T49637	Chemin D'AIRAISNE- PROCHE D173 « LA MOTTE » 80490 LIMEUX	563663	2557468	13Ghz	En service

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ces informations et de veiller à ce que l'implantation de votre parc éolien ne perturbe pas les émissions existantes. Nous sommes prêts à mener une nouvelle étude de faisabilité sur une zone plus précise, que vous voudrez bien nous communiquer.

Nous vous rappelons qu'il est important de nous informer, si ce projet devait se réaliser, des coordonnées (Lambert II étendu) de chaque éolienne, ainsi que de la date d'édification de celles-ci.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sandra LOUBIC  
Direction Réseau Couverture et Patrimoine  
Région Nord et Est  
sloubic@bouyguestelecom.fr

Le projet éolien sur la communauté des communes d'Oisemont (80) impacte le réseau de transmission de Bouygues Telecom.

**Vue générale :**



➤ La liaison impactée est la suivante :

Numéro de lien	Support	Site client	Nom client	Lambert 2 E X client	Lambert 2 E Y client	Site réseau	Nom réseau	Lambert 2 E X réseau	Lambert 2 E Y réseau	Freq	Statut
FH015149	FH	T48887	Rte départ. PRES INTERSECTION RD 26 ET RD2606- CHATEU D'EAU LA VIEILLE VERRERIE 76340 SAINT-LEGER-AUX-BOIS	549420	2537610	T49637	Chemin D'AIRAISNE- PROCHE D173 « LA MOTTE » 80490 LIMEUX	563663	2557468	13Ghz	En service

Comba THIOYE - 28/03/2014

**Carole Piedvache**

---

**De:** Agostino Pullara [apullara@free-mobile.fr]  
**Envoyé:** mercredi 12 mars 2014 17:15  
**À:** carole.piedvache@etd-energies.fr  
**Cc:** Mehdi Abbad; David DELECLUSE  
**Objet:** [FREE MOBILE]: Courrier ETD : Projet éolien dans la Somme (80)  
**Pièces jointes:** 20140310123805871.pdf

Bonjour Madame Piedvache,

Faisant suite à votre courrier reçu le 10 mars 2014 concernant votre projet d'implantation d'éoliennes dans la Somme (80), je vous informe de l'absence de servitudes pour nos installations.

Communes concernées: Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumâtre, Fontaine-le-Sec, Frettecuisse.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

**Agostino PULLARA**

**free mobile** - Responsable Collectivités Territoriales Nord / Est -  
16 rue de la Ville l'Évêque - 75008 Paris  
Téléphone : 06 16 56 14 24  
email: [apullara@free-mobile.fr](mailto:apullara@free-mobile.fr)

**Carole Piedvache**

---

**De:** thierry.muscat@orange.com  
**Envoyé:** vendredi 14 mars 2014 11:52  
**À:** 'carole.piedvache@etd-energies.fr'  
**Objet:** faisceau hertzien France Télécom  
**Pièces jointes:** Aumâtre Cannessière Fontaine-le-Sec Frettecuisse Mouflières Oisemont (80) n°2.JPG;  
Aumâtre Cannessière Fontaine-le-Sec Frettecuisse Mouflières Oisemont (80) n°1.JPG;  
Oisemont (80).PDF; Mouflières (80).PDF

à l'attention de madame PIEDVACHE Carole (ÉNERGIE ET TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT à Conty 80)

Bonjour,

En réponse à votre consultation concernant le projet éolien sur les communes de Aumâtre Cannessières Fontaine-le-Sec Frettecuisse Mouflières Oisemont (Somme) nous vous informons de la présence de la servitude hertzienne France Télécom Mareuil-Caubert (50°04'54";01°48'34") / Senarpont (49°53'24";01°43'15") le faisceau hertzien France Télécom Oisemont (559969;2551239) / Mareuil-Caubert (562219;2565179) avec à respecter une zone de 500 mètres de largeur totale entre station et une zone de 3000 mètres de diamètre autour des stations

l'antenne de téléphonie mobile Orange (559969;2551239) avec à respecter une zone de 500 mètres de diamètre

MUSCAT Thierry  
03.28.39.23.51

---

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc pas être diffusés, exploités ou copiés sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le signaler à l'expéditeur et le détruire ainsi que les pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, Orange décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié. Merci.

This message and its attachments may contain confidential or privileged information that may be protected by law; they should not be distributed, used or copied without authorisation. If you have received this email in error, please notify the sender and delete this message and its attachments. As emails may be altered, Orange is not liable for messages that have been modified, changed or falsified. Thank you.



**Direction de la Modernisation  
des Infrastructures**  
Etudes, Générales et Prospective

Votre interlocuteur : M. Grégoire TORTOSA  
Téléphone : 03 60 03 40 23  
Télécopie : 03 60 03 40 98  
Mél. : g.tortosa@somme.fr

**Madame Carole PIEDVACHE**  
ETD, Agence Nord  
4, rue de la poste  
BP 30015  
80160 CONTY

N/Réf : 02-14/GT-FL

Objet : Etude d'impact du projet éolien sur la  
Communauté de communes de Oisemont

PJ : 1

Amiens

Le 17 FEV. 2014

Madame,

En réponse à votre courrier du 14 janvier 2014, relatif au projet éolien situé sur la Communauté de communes de la région de Oisemont, vous trouverez ci-joint les éléments de réponse.

Concernant les Espaces Naturelles Sensibles, la demande est à adresser à la Direction de l'Environnement du Conseil général, Madame Gwénaele MELENEC, [g.melenec@somme.fr](mailto:g.melenec@somme.fr), 13 bd Maignan Larivière 80 026 Amiens.

Pour l'acheminement des éoliennes, le matériel passera, de fait, par l'agglomération de Oisemont. Les itinéraires les plus adaptées pour y arriver sont l'A28 sur le réseau national et la RD 936 et 29 sur le réseau départemental.

S'agissant de convois exceptionnels, les autorisations sont délivrées par les services de l'Etat. Si vous disposez d'un itinéraire, vous pouvez d'ores et déjà solliciter un avis sur celui-ci auprès de la DDTM, Service Risques Education et Sécurité Routière.

Il faudra également veiller à déposer puis à reposer le matériel de signalisation. Pour ce faire, il faudra prendre attache auprès de l'Agence Routière Ouest, (122 boulevard Vauban, 80144 Abbeville) avant l'intervention.

Concernant les restrictions d'implantations par rapport aux routes départementales, à l'accidentologie des RD concernées, à la création de voie d'accès, veuillez trouver ci-joint la copie du courrier adressé à l'opérateur éolien, précisant l'ensemble de ces points.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de la Modernisation des  
Infrastructures

  
Roland CARON

CONSEIL GENERAL DE LA SOMME

85, avenue Roger Dumoulin - B.P. 32815 - 80026 AMIENS Cedex 1  
téléphone : 03 60 03 40 04 - télécopie : 03 60 03 40 98  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

**Direction de la Modernisation  
des Infrastructures**  
Etudes, Générales et Prospective

Votre interlocuteur : M. Grégoire TORTOSA  
Téléphone : 03 60 03 40 23  
Télécopie : 03 60 03 40 98  
Mél. : g.tortosa@somme.fr

**OSTWIND INTERNATIONAL SAS**  
Espace Européen de l'entreprise  
« les terrasses de l'Europe »  
à l'attention de Dominique EDTE  
1, rue de Berne  
F- 67 300 SCHILTIGHEIM

N/Réf : 01-15/GT-FL

Objet : Etude de faisabilité du projet éolien sur les  
Communautés de communes de Oisemont

Amiens

Le 17 JAN. 2014

Monsieur,

Suite à votre demande concernant le projet éolien sur la Communauté de communes de Oisemont, je vous informe que la carte des trafics routiers de 2012 est disponible directement sur le site du Conseil général à l'adresse suivante :

<http://www.somme.fr/100-pratique/info-route-etat-des-infrastructures/la-carte-des-trafics-routiers-2012.html>

Actuellement, sur votre zone d'étude, le Conseil général n'a aucun projet routier significatif qui pourrait avoir un impact sur votre étude de prospection.

Nous vous informons que sur les Routes Départementales comprises dans votre périmètre d'étude, la RD 29 compte 3 accidents de la route depuis 1995.

Le Conseil général demande l'inscription, dans les documents d'urbanisme, des prescriptions suivantes :

En dehors des espaces urbanisés, l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme crée une servitude de reculement :

- de cent mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes, des routes express et des déviations au sens du code de la voirie routière ;
- bande de soixante-quinze mètres de part et d'autre de l'axe des autres routes classées à grande circulation.

Pour toutes les routes départementales, il est souhaitable de respecter une distance minimale de sécurité entre l'axe vertical de l'éolienne et la limite du domaine public; elle est la suivante :

CONSEIL GENERAL DE LA SOMME

85, avenue Roger Dumoulin - B.P. 32815 - 80026 AMIENS Cedex 1  
téléphone : 03 60 03 40 04 - télécopie : 03 60 03 40 98  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

distance minimale de sécurité = 1,5 X (H+L/2),  
avec H = hauteur du mât et L = longueur des pales

De plus, les accès aux champs éoliens depuis une route départementale doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès des services départementaux représentés, pour ce projet, par l'Agence Routière Ouest (122 boulevard Vauban - 80144 Abbeville).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de la Modernisation des  
Infrastructures

*Cy*  
Roland CARON



### Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail



N° 14435°01

#### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : ETD

Complément d'adresse :

Numéro / Voie : 4 RUE DE LA POSTE

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 80160 CONTY

Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 1 4 0 3 0 6 0 1 4 6 3 T  
Référence de l'exploitant : 1412069138.141201RDT02  
N° d'affaire du déclarant : PROJET OISEMONT  
Date de réception de la déclaration : 11/03/14  
Commune où sont prévus les travaux : OISEMONT, 80140

Raison sociale : ERDF PICARDIE  
Personne à contacter :  
Numéro / Voie : 10 RUE MACQUET VION  
Lieu-dit / BP : CS 80633  
Code Postal / Commune : 80011 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : Fax :

#### Eléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 100 m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).  
Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) :

#### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

#### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Les plans de localisation sont joints Références : Echelle : Date d'édition : Sensible : Profondeur mini :  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm  
\_\_\_\_\_ cm  
\_\_\_\_\_ cm  
 Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : à  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

#### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est possible impossible  
Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

#### Dispositifs importants pour la sécurité

Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint  Voir la localisation sur le plan joint  Aucun dans l'emprise

#### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

#### Responsable du dossier

Nom : Mme DUBRUILLE ISABELLE  
Désignation du service : POLE DT/DICT  
Tél : +330322226583

#### Signataire

Nom : Mme DUBRUILLE ISABELLE  
Signature :  
Date : 21/03/14 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 1

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
DU LIGER

4 Place de la Libération  
80430 LIOMER  
Tél : 03.22.90.51.43  
Fax : 03.22.90.57.98  
E-mail : [siaep.liger@orange.fr](mailto:siaep.liger@orange.fr)

ETD  
Mme Carole PIEDVACHE  
4 rue de la Poste  
80160 CONTY

Liomer, le 12 mars 2014

V/REF : 2014030601463T

Madame,

Pour faire suite à votre déclaration de projet de travaux sur la commune d'OISEMONT 80140, il n'y a aucune contrainte ou remarque de notre part.

Toutefois, nous vous signalons que la commune d'AUMATRE ne fait pas partie de notre syndicat.

Recevez, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

HEBERT Thierry,  
Technicien



---

**Carole Piedvache**

**De:** MOREL Dominique [dominique.morel@rte-france.com]  
**Envoyé:** mercredi 22 janvier 2014 15:35  
**À:** 'ETD- Carole Piedvache'  
**Cc:** ABDALLAOUI Khalid; DUHAMEL Stephanie  
**Objet:** votre courrier du 14 janvier 2014  
**Pièces jointes:** joe\_20140111\_0014-pdf.zip

Bonjour,

Avant tout bonne année 2014.

J'ai pris connaissance de votre courrier du 14 janvier 2014 concernant une étude sur la CC de Oisemont pour l'implantation d'éoliennes.

RTE n'a pas de réseau existant sur votre territoire d'étude, notre ligne 90kV passant entre les communes de lignières-en-Vimeu et Foucaucourt-Hors-Nesle.

Par contre vous trouverez ci-dessous le lien concernant la création d'une liaison 225kV entre Blocaux et le futur poste de Limeux ainsi que le JO du 11 janvier 2014 portant arrêté pour DUP.

<http://www.rte-france.com/article/print?cid=987>

Je reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Cordialement



**Dominique MOREL**

03 20 22 67 45  
03 20 22 67 09

[dominique.morel@RTE-FRANCE.COM](mailto:dominique.morel@RTE-FRANCE.COM)

Météo-France,  
Direction Interrégionale Nord  
Centre Météorologique d'Abbeville  
Chemin Départemental 928  
80100 Abbeville

ETD Agence Nord  
A l'att de Carole PIEDVACHE  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

**Objet :** Projet de parc éolien sur les communes  
Oisemont Cannessières Mouflières Aumâtre  
Fontaine le sec (Somme)

Abbeville le 21 janvier 2014

**Vos réf :** votre demande du 14.01.14

**Nos réf :**  
DIRN CM Abbeville\_radeol80\_20140114\_ETD  
80 Oisemont Cannessières Mouflières Aumatre  
Fontaine le sec

Madame,

Vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien sur les communes de Oisemont Cannessières Mouflières Aumatre Fontaine le sec (Somme).

Ce parc éolien se situerait à une distance très légèrement supérieure à celle fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne [ref1]. Dès lors, l'accord écrit de Météo-France n'est pas requis pour vous permettre de mener à bien votre projet si celui-ci respecte exactement le plan fourni par vos soins.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération  
Le délégué de Météo-France par intérim



Jean-Michel MOURET

**Références**

1. « Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. » (NOR: DEVP1119348A-MEDDTL/DGPR, août 2011)
2. « Perturbation du fonctionnement des radars météorologiques par les éoliennes » (CCE5, ANFR, 19 septembre 2005)
3. « Guide sur la problématique de la perturbation du fonctionnement des radars par les éoliennes. » (CCE5, ANFR, version 1, 3 juillet 2007)
4. « Guide Technique : Cohabitation parcs éoliens et radars météorologiques : contrainte » (<http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/#>, login: radeol ; mot de passe: !VI-314! )

Météo-France, Direction interrégionale Nord, Centre Météorologique d'Abbeville  
Route d' Hesdin , 80100 ABBEVILLE,  
Téléphone: 03.22.25.39.80 Télécopie: 03.22.25.39.81 Email: cdm80@meteo.fr  
Météo-France , Etablissement public administratif sous la tutelle du ministère chargé des transports

ETD Agence Nord  
A l'attention de Mme. PIEDVACHE  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

**VOS REF :** Projet éolien Somme

**NOS REF :** PCL/PRI 18 24-03-14

**INTERLOCUTEUR :** Patrick RISCHARD

**OBJET :** Projet éolien sur les communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, aumâtre, Fontaine-le-Sec et Frettecuisse

Annezin, le 01/04/14

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre dossier concernant votre projet éolien.

Au regard des informations que vous nous avez transmises, il apparaît que votre projet se situe en-dehors des zones de dangers significatifs générés par les ouvrages GRTgaz.

Restant à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

 Yann VAILLAND,  
Responsable du Département Exploitation de LILLE-BETHUNE





PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des  
territoires et de la mer

Service Aménagement du  
Territoire, Urbanisme

Bureau éolien, déchets,  
paysage

Société ETD  
4 rue de la poste- BP30015  
80160 Conty

A l'attention de Madame Carole Piedvache

Affaire suivie par : Isabelle Canchon  
Tél.: 03 22 97 24 42  
Courriel : isabelle.canchon@somme.gouv.fr

Amiens, le 20/01/2014

Madame,

Par courrier daté du 14 janvier 2014 vous nous informez que votre société envisage d'implanter un parc éolien sur le territoire des communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumatre et Fontaine le Sec.

Dans ce cadre, vous souhaitez disposer des informations relatives aux différentes servitudes instaurées sur la zone d'implantation de votre projet.

Je vous invite pour cela à consulter notre site internet à l'adresse suivante :

[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=eolien\\_internet&service=DDTM\\_80](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=eolien_internet&service=DDTM_80)

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable du Bureau éolien, déchets, paysage

Isabelle CANCHON

Horaires d'ouverture 9H -12H et 14H - 16H  
Centre Administratif Départemental - 1, boulevard du port  
80026 Amiens cédex 1 - Tél. : 03 22 97 21 00 - fax : 03 22 97 20 79

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE

Amiens, le 18 mars 2014

Direction  
Régionale des  
Affaires  
Culturelles

Service régional de l'archéologie  
5 rue Henri Daussy  
80044 AMIENS CEDEX 1

Affaire suivie par Tahar Ben Redjeb  
☎ 03.22.97.33.31  
✉ 03.22.97.33.47.  
Mél : tahar.benredjeb@culture.gouv.fr

ETD Agence Nord  
Carole Piedvache  
4, rue de la Poste  
BP 30015  
80160 Conty

**Objet : Projet éolien – Communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumatre, Fontaine-le-Sec et Frettecuisse (Somme)**

Veillez trouver en retour le courrier que vous nous avez transmis concernant un projet éolien sur les communes citées en objet dans le département de la Somme.

La procédure réglementaire, veut que tous projets éoliens soient soumis à la DDTM ( Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme – Commission départementale éolienne – 1, bd du Port – BP 2612 – 80026 Amiens cedex).

Votre dossier sera transmis au Service Régional de l'Archéologie pour suite à donner.

le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart

## Carole Piedvache

---

**De:** Mathilde Matras [mathilde.matras@etd-energies.fr]  
**Envoyé:** lundi 3 février 2014 14:52  
**À:** ETD-Carole  
**Objet:** Fw: projet eolien oisemont dreal

**From:** "MICHEL Perrine (inspecteur des installations classées) - DREAL Picardie/UT somme"  
**Sent:** Friday, January 24, 2014 11:41 AM  
**To:** [Mathilde Matras](mailto:Mathilde.Matras)  
**Cc:** [VANHESSCHE Willy](mailto:VANHESSCHE.Willy) - DREAL Picardie/UT somme  
**Subject:** Re: projet eolien oisemont

Bonjour,  
comme évoqué ce matin, je vous invite à consulter l'Atlas des paysages afin de prendre connaissance des paysages emblématiques sur la zone étudiée pour le projet éolien sur Oisemont.  
Je vous informe également que la DDTM 80 en charge de l'instruction des PC éoliens dispose d'une cartographie dynamique permettant de visualiser les projets éoliens présents, en cours d'instruction et refusés sur le territoire de la Somme. Sur cette carte figurent également un ensemble de servitudes ( périmètre de protection d'un site patrimonial, périmètre de protection d'un captage en eau potable...).  
Vous trouverez ci-jointe l'adresse internet pour accéder à cette carte :

[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=eolien\\_internet&service=DDTM\\_80](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=eolien_internet&service=DDTM_80)

Cordialement,

Perrine MICHEL  
DREAL Picardie / UT Somme  
[perrine.michel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:perrine.michel@developpement-durable.gouv.fr)

Le 24/01/2014 10:01, > Mathilde Matras (par Internet) a écrit :  
Bonjour,

Paysagiste du bureau d'études ETD je vous contacte dans le cadre d'un projet éolien sur la commune de Oisemont dans la Somme.  
En tant que bureau d'études nous avons en charge la réalisation de l'étude d'impact dont le volet paysage et patrimoine. Vous trouverez ci-jointe une carte de localisation.

Nous commençons la phase Etat initial. Dans ce cadre, je vous écris afin de vous demander :  
- vos recommandations sur ce secteur d'étude,  
- vos demandes de points de photomontages notamment depuis certains sites patrimoniaux (recommandations SDAP).

Je suis disponible pour en discuter avec vous au téléphone.

Dans l'attente de votre réponse,  
Cordialement,

Mathilde Matras  
Energies et Territoires Développement  
Tel: 03 86 35 20 74 - 06 23 70 15 97  
[www.etd-energies.fr](http://www.etd-energies.fr)

**From:** [EVAIN arnaud](mailto:EVAIN.arnaud)  
**Sent:** Thursday, February 06, 2014 5:30 PM  
**To:** [Mathilde Matras](mailto:Mathilde.Matras)  
**Subject:** Re: projet eolien oisemont

Bonjour,

Faute de temps, nos éventuelles demandes de photomontages supplémentaires seront faites dorénavant et uniquement lors de la phase de recevabilité du dossier.

Cordialement.

Mathilde Matras a écrit :

Bonjour,  
Je vous recontacte suite à mon mail du 24/01 au sujet d'un projet éolien dans la Somme.  
Pouvons nous convenir d'un rendez vous téléphonique ?

Dans l'attente de votre réponse,  
Cordialement,

Mathilde Matras  
Energies et Territoires Développement  
Tel: 03 86 35 20 74 - 06 23 70 15 97  
[www.etd-energies.fr](http://www.etd-energies.fr)

**From:** [Mathilde Matras](mailto:Mathilde.Matras)  
**Sent:** Friday, January 24, 2014 10:01 AM  
**To:** [arnaud.evain@culture.gouv.fr](mailto:arnaud.evain@culture.gouv.fr) ; [Perrine.Michel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Perrine.Michel@developpement-durable.gouv.fr)  
**Subject:** projet eolien oisemont

Bonjour,

Paysagiste du bureau d'études ETD je vous contacte dans le cadre d'un projet éolien sur la commune de Oisemont dans la Somme.  
En tant que bureau d'études nous avons en charge la réalisation de l'étude d'impact dont le volet paysage et patrimoine. Vous trouverez ci-jointe une carte de localisation.

Nous commençons la phase Etat initial. Dans ce cadre, je vous écris afin de vous demander :  
- vos recommandations sur ce secteur d'étude,  
- vos demandes de points de photomontages notamment depuis certains sites patrimoniaux (recommandations SDAP).

Je suis disponible pour en discuter avec vous au téléphone.

Dans l'attente de votre réponse,  
Cordialement,

Mathilde Matras  
Energies et Territoires Développement  
Tel: 03 86 35 20 74 - 06 23 70 15 97  
[www.etd-energies.fr](http://www.etd-energies.fr)

**Carole Piedvache**

---

**De:** Mathilde Matras [mathilde.matras@etd-energies.fr]  
**Envoyé:** jeudi 20 février 2014 09:46  
**À:** ETD-Carole  
**Objet:** Fw: donnees - projet eolien oisemont80 dreal hn

**From:** "BÔNE Christelle - DREAL H.Normandie/SRI/BRTA"  
**Sent:** Thursday, February 20, 2014 9:06 AM  
**To:** [Mathilde Matras](#)  
**Subject:** Re: donnees - projet eolien oisemont80

bonjour

concernant les parcs dans ce secteur d'étude, nous avons :

- parcs en fonctionnement : Ronchois, 1 parc sur la partie Est de la commune d'Illois, parcs sur les communes de Callengeville, Smermesnil et Preuseville, ainsi que plus au Nord Melleville et Gouchaupré

- parcs autorisés mais pas encore construits : 2eme parc sur la partie Ouest de la commune d'Illois, parc d'Auvilliers et Flamets-Frétils (5 éoliennes), extension du parc de Preuseville, parc de Fresnoy-Folny

- parcs en instruction : Saint-léger aux Bois, Fesques/vatierville, Smermesnil/St-Pierre des Jonquières, Bradiancourt/neufbosq, Montreuil-en-Caux, extension de la Gaillarde

La zone 7 du schéma régional éolien compte donc un certain nombre de parcs avec un risque de saturation des paysages

je transfère votre message à mon collègue spécialiste du paysage s'il a des recommandations à vous donner.

Cordialement

Christelle BÔNE  
Bureau des Risques Technologiques Accidentels  
Service Risques  
DREAL Haute-Normandie

Tél : 02 35 52 32 43 – Fax : 02 35 88 74 38  
[christelle.bone@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christelle.bone@developpement-durable.gouv.fr)

[www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

P Pensez à l'Environnement, n'imprimez ce message que si nécessaire

Le 18/02/2014 15:39, > Mathilde Matras (par Internet) a écrit :  
Bonjour,

Paysagiste du bureau d'études ETD je vous contacte dans le cadre d'un projet éolien sur la commune de Oisemont dans la Somme. Notre secteur d'étude s'étend en effet en région Haute-Normandie près de Blangy-sur-Bresle.  
Vous trouverez ci-jointe la localisation du site éolien étudié (lien de téléchargement : <http://we.tl/c5jxhGoUp0> ). En tant que bureau d'études nous avons en charge la réalisation de l'étude d'impact dont le volet paysage et patrimoine.

Je vous contacte afin de vous demander :

- l'état des lieux des parcs éoliens en Seine-Maritime (existants, accordés, en instruction) dans l'objectif de les prendre en compte dans l'étude des impacts cumulés,  
- les données à prendre en compte : j'ai pris connaissance du Schéma Régional Eolien de Haute Normandie et de l'Atlas des paysages de Haute-Normandie. Y-a-t-il d'autres documents départementaux ou régionaux ?  
- vos recommandations sur ce secteur d'étude.

Dans l'attente de votre réponse,  
Cordialement,

Mathilde Matras  
Energies et Territoires Développement  
Tel: 03 86 35 20 74 - 06 23 70 15 97  
[www.etd-energies.fr](http://www.etd-energies.fr)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Rouen, le 7 mars 2014

Service Territorial de  
l'Architecture  
et du Patrimoine  
de la Seine-Maritime

Le Chef du Service Territorial de l'Architecture  
et du Patrimoine de la Seine-Maritime,

à

Mme Carole PIEDVACHE  
Chargée d'étude  
ETS, Agence Nord  
4 rue de la Poste  
BP 30015  
80160 CONTY

Affaire suivie par : Corinne GUYOT  
Tél. : 02.32.10.70.69  
Fax. : 02.35.72.51.38

Objet : SOMME – Projet éolien

Nos réf : CG/SB N° 2014 -

Vos réf : Votre lettre du 6 février 2014

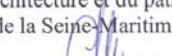
En réponse à votre demande concernant l'étude d'impact d'un projet de parc éolien dans le département de la Somme sur les communes d'Oisemont, Cannessières, Monflières, Aumâtre, Fontaine-le-Sec et Frettecuisse, j'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

– le projet est situé dans le périmètre rapproché (inférieur à 5 km) de monuments historiques situés à Blangy-sur-Bresle et Nesle-Normandeuse et dans le périmètre éloigné (entre 5km et 10km) de monuments historiques situés à Foucarmont et à Aumale.

En conséquence, il conviendrait que l'étude évalue finement l'impact visuel du projet sur les perceptions des paysages constituant les abords des monuments et notamment de conserver le rapport d'échelle entre le monument et son environnement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Adjoint au Chef de service  
de l'architecture et du patrimoine  
de la Seine-Maritime

  
Corinne GUYOT

**Carole Piedvache**

De: Patrick ROUSSEL [patrick-rousseau@orange.fr]  
Envoyé: lundi 27 janvier 2014 10:45  
À: carole.piedvache@etd-energies.fr

Patrick ROUSSEL

Président du Comité Départemental Aéronautique de la Somme

Madame,

Suite à votre courrier du 14 janvier 2014 concernant votre étude d'implantation d'éoliennes dans le secteur de Oisemont, je vous informe qu'à ma connaissance il n'y a pas d'installation aéronautique dans ce secteur, la plus près étant l'aérodrome d'Abbeville.

Restant à votre disposition, recevez mes salutations aéronautiques.

P. ROUSSEL



**Carole Piedvache**

**De:** OLLIVIER Sophie [sophie.ollivier@onf.fr]  
**Envoyé:** mercredi 22 janvier 2014 16:30  
**À:** carole.piedvache@etd-energies.fr  
**Objet:** Projet éolien  
**Pièces jointes:** sophie\_ollivier.vcf

bonjour,

Suite à votre courrier du 14 janvier dernier, nous vous informons que l'ONF ne gère pas de forêt qui seraient situées dans l'aire d'étude du parc éolien.

Cordialement



Saint Georges d'Aunay, le 22/01/14

N/réf. DIR Nord-Ouest/DD/2014/ 57

**Objet : Projet éolien sur les communes de la Somme**

Affaire suivie par : Hugues ESCLAFFER

**Madame Carole Piedvache  
ETD**

Madame,

Par votre courrier du 14 janvier 2014, vous sollicitez notre concours dans le cadre d'un projet éolien sur les communes de Oisemont, Cannessières, Mouflières, Aumâtre, Fontaine-le-sec.

Les protocoles d'études menés par l'ONCFS sont basés sur des plans d'échantillonnages nationaux. Par conséquent, nous ne possédons pas de bases de données spécifiques locales.

Néanmoins, nous sommes en mesure de vous apporter notre collaboration en réalisant une expertise précise sur le secteur désigné.

Cette action nécessitant un investissement en temps de travail administratif et technique, je vous propose, si vous le souhaitez, que nous passions une convention pour fixer nos engagements respectifs.

Ce conventionnement portera sur le coût de notre prestation et indiquera les sources de données patrimoniales fournies par nos services.

Pour formaliser ce travail, nous sommes joignables à Saint Georges d'Aunay (Calvados).

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le délégué interrégional**  
*P/O Hugues ESCLAFFER*  
**Didier DONABIO**

Délégation Interrégionale Nord-Ouest  
Rue du presbytère 14260 SAINT GEORGES D'AUNAY ■ 02.31.77.71.11 ☎ 02.31.77.71.72



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 8 juillet 2011

Direction de la sécurité de l'Aviation civile  
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord  
Délégation Régionale Picardie

Le Délégué

à

Nos réf. : 971/DR/PIC/HRE  
Vos réf. : courrier du 19 avril 2011  
Affaire suivie par : Hélène Renjard  
helene.renjard@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 03 44 11 49 06 - Fax : 03 44 11 49 08

Dominique EDTE  
OSTWIND INTERNATIONAL SAS  
Espace Européen de l'Entreprise  
« Les terrasses de l'Europe »  
1 rue de Berne  
67300 SCHILTIGHEIM

**Objet** : Projets éoliens sur la Communauté de Communes d'Oisemont (80)

Monsieur,

Vous avez fait parvenir à mes services une demande d'avis pour un projet d'implantation d'éoliennes de 150 mètres sur quatre zones d'étude concernant entre autres, les communes d'Oisemont, Rambures, Le-Translay et Fresnes-Tilloloy dans la Somme.

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les territoires concernés ne sont grevés d'aucune servitude aéronautique ni radioélectrique civile. Toutefois, lors de l'instruction d'un éventuel permis de construire, nous étudierons à nouveau les caractéristiques des éoliennes (coordonnées et hauteurs) afin de donner un avis définitif.

J'attire votre attention sur le fait que le résultat de cette étude reste valable dès lors qu'aucune modification substantielle ou qu'aucune évolution d'ordre aéronautique ou réglementaire ne modifie l'environnement ou l'utilisation de l'espace aérien dans les zones concernées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Délégué Picardie  
Pascal Bazer-Bachi

Délégation Régionale Picardie  
Aéroport de Beauvais  
60000 Beauvais Tillé



